



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 1 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Ikaros Handsmoke Orange (Fumigène Ikaros Orange)
Numéro d'article.	341700
Nom chimique	Composition d'allumage 4 g et composition de fumée orange 72 g.
Numéro de document	FDS-F-Ikaros Handsmoke Orange – ed1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Signal de détresse
Utilisations déconseillées	Aucun spécifié

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société / Fabricant	Hansson PyroTech AB / Nammo LIAB AB
Adresse de la société	P O Box 54, SE-711 22 Lindesberg, Suède
E-mail, internet	info@hansson-pyrotech.com www.hansson-pyrotech.com
Numéro de téléphone	+46 581 872 53
Numéro de télécopie	+46 581 872 51

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+46 581 87 111 (Disponible 24 heures sur 24)
Personne à contacter	Demandez l'agent de service chez Nammo LIAB AB

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Danger principal pour la santé	Les dangers se rapportent au contenu de la bombe fumigène
Inhalation	Irritant pour l'appareil respiratoire
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Un contact avec les gaz d'échappement peut causer des brûlures
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux
Ingestion	Peut susciter des maux d'estomac, nausées, vomissements
Risques d'incendie et d'explosion	Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition
Dangers pour l'environnement	Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 2 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

Classification CLP	Classification DPD
Explosifs, division 1.4 – H204 Irritant pour la peau, catégorie de danger 2 – H315 Sensibilisant cutané, catégorie de danger 1 – H317 Irritant pour les yeux, catégorie de danger 2 – H319 Toxicité spécifique pour certain organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3 – H335 Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 2 – H411	Explosif – R2 Nocif –R20/22-R36/37/38-R43 Dangereux pour l'environnement – R51/53
Pour le texte complet des Mentions de danger, voir section 16	Pour le texte complet des Phrases de risque, voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

AVERTISSEMENT

Contient : Chlorate de potassium et solvant Orange 86

H204 – Danger d'incendie ou de projection.

H315 – Provoque une irritation cutanée

H317 – Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 – Peut irriter les voies respiratoires

H411 – Toxiques pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. – Ne pas fumer.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P501 – Éliminer le contenu / le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

P370+P378 - En cas d'incendie : utiliser de l'eau pour l'extinction.

P309+P311 - En cas d'exposition ou de malaise : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301+P310 – EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3. Autres dangers

Un contact avec les gaz d'échappement peut causer des brûlures.



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 3 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

SECTION 3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges Composant(s) dangereux

Selon le règlement CLP CE 1272/2008

Substances	n° CAS	N° d'enregistrement REACH	%	Gramme	Catégorie de danger CLP et Mentions de danger
Solvant Orange 86	81-64-1	01-2119494917-18	39,11	29,8	Sensibilisant cutané, catégorie de danger 1 – H317 Irritant pour les yeux, catégorie 2 – H319 Irritant pour la peau, catégorie 2 – H315 Toxicité spécifique pour certain organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3 – H335
Chlorate de potassium	3811-04-9	01-2119971261-41	28,35	21,6	Solide comburant, catégorie 1 – H271 Toxicité aiguë, catégorie 4 – H302, H332 Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 2 – H411
Nitrate de potassium	7757-79-1	01-2119488224-35	3,94	3,0	Solide comburant, catégorie 3 – H272

Selon le règlement DPD CE 1999/45

Substances	n° CAS	n° CE	%	Gramme	Symboles & phrases de risque
Solvant Orange 86	81-64-1	201-368-7	39,11	29,8	Xi : R36/37/38-43
Chlorate de potassium	3811-04-9	223-289-7	28,35	21,6	O, Xn, N: R9-20/22-51/53
Nitrate de potassium	7757-79-1	231-818-8	3,94	3,0	O, N : R8-50

Pour le texte complet des Mentions de danger et des Phrases de risque, voir section 16

SECTION 4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Si nécessaire, consulter un médecin.



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 4 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

Après contact avec la peau

En cas de brûlure, appliquer de l'eau froide pendant au moins 20 min.

Après contact avec les yeux

Maintenir l'œil bien ouvert. Laver avec beaucoup d'eau. Si nécessaire, consulter un médecin.

Après ingestion

Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact avec les gaz d'échappement peut causer des brûlures. Nocif par inhalation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun autre que ci-dessus.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés

Utiliser tout moyen d'extinction d'incendie à un stade précoce de feu. Une fois le produit enflammé, il ne peut pas être éteint.

- Ne pas utiliser

Aucune restriction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Explosé au feu, le produit est explosif et émet de grandes quantités de gaz et de rayonnement thermique.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement normal.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Hygiène industrielle normale, utiliser des gants de protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les conduites d'évacuation, les égouts et les cours d'eau ni s'infiltrer dans le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir avec des outils anti-étincelles, réutiliser si en bon état. Sinon, il doit être éliminé par des experts.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13.



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 5 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez de faire tomber le signal sur des surfaces dures.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage La température ne doit pas dépasser +75°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Signal de détresse

SECTION 8 PROTECTION PERSONNELLE / CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

8.1. Paramètres de contrôle

Aucun

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques recommandées Tenir à l'abri des flammes nues, étincelles ou soudures à proximité des objets. En cas de nettoyage de déversement, utiliser des outils qui ne puissent pas faire jaillir d'étincelles.

Équipement de protection individuelle Normalement, aucun. Mais en cas de déversement :

- Protection respiratoire En cas de poussière, utiliser un masque filtre à particules comme EN143 type P ou EN149 de type FFP-S.
- Protection des mains Gants de protection en cuir ou similaires.
- Protection des yeux Verres incassables ou lunettes de protection.
- Protection de la peau Hygiène industrielle normale.

Mesures d'hygiène spécifiques Ne pas fumer.

Informations supplémentaires Il faut toujours vérifier l'applicabilité auprès de votre fournisseur d'équipement de protection.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme Tube en métal noir avec une poignée orange en plastique, couvercle supérieur en plastique noir avec une étiquette orange

Odeur Aucune

Seuil olfactif Non applicable

pH (produit concentré) Non applicable

Point de fusion (°C) Non déterminé



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 6 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

Point initial d'ébullition / intervalle d'ébullition (°C)	Non applicable
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité	Le contenu est inflammable
Propriétés explosives	Intrinsèquement explosif. Émet de la fumée orange.
Pression de vapeur (mbar at 25°C)	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité à 20°C (g/cm ³)	Non déterminé
Solubilité dans l'eau (% du poids)	Insoluble
Solubilité dans les solvants	Non déterminé
Coefficient de partage (rapport de répartition huile/eau, log Pow)	Non applicable
Température d'auto-ignition (°C)	> 100
Température de décomposition (°C)	Non déterminé
Viscosité	Non applicable
Propriétés comburantes	Le contenu a des propriétés comburantes

9.2. Autres données

Remarque : Ces valeurs sont typiques et ne constituent pas une spécification

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Produit stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation.

10.2. Stabilité chimique

Produit stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Produit stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation.

10.4. Conditions à éviter

Températures élevées, supérieures à 75 °C

10.5. Matières incompatibles

Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 7 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

Exposé au feu, le produit est explosif et émet de grandes quantités de gaz et de rayonnement thermique.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée disponible sur le mélange. Données basées sur les composants individuels ci-dessous.

Composants dangereux	Chlorate de potassium et solvant Orange 86.
(a) toxicité aiguë	Chlorate de potassium : LD ₅₀ oral rat 1870 mg/kg - nocif en cas d'ingestion ETA (estimation de la toxicité aiguë) calculée du produit ingéré = 6596 mg/kg, non classé comme dangereux en cas d'ingestion ETA (estimation de la toxicité aiguë) calculée du produit inhalé = 5.3 mg/l de poussière, non classé comme dangereux en cas d'inhalation
(b) corrosion/irritation cutanée	Solvant Orange 86 : irritant pour la peau, catégorie de danger 2, selon le règlement CLP
(c) lésions oculaires graves/irritation oculaire	Solvant Orange 86 : irritant pour les yeux, catégorie de danger 2, selon le règlement CLP
(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée	Solvant Orange 86 : sensibilisant cutané, catégorie de danger 1, selon le règlement CLP
(e) mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet nuisible connu.
(f) cancérogénicité	Aucun effet nuisible connu.
(g) toxicité pour la reproduction	Aucun effet nuisible connu.
(h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique	Solvant Orange 86 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3, selon le règlement CLP
(i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée	Aucun effet nuisible connu.
(j) Danger par aspiration	Aucun effet nuisible connu.
Informations sur les voies d'exposition probables	Contact avec la peau
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Les poudres peuvent être légèrement irritantes pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Peut provoquer une irritation de l'estomac, des nausées et des vomissements. L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des brûlures chimiques de l'estomac et des intestins ainsi que



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 8 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

d'éventuelles lésions des cellules sanguines, du foie et des reins.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucun effet nuisible connu.

AUTRES INFORMATIONS

Aucune

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible sur le mélange. Données basées sur les composants individuels ci-dessous.

Chlorate de potassium

LC₅₀ - Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) 96h
- 1750 mg/l Toxique pour les poissons.
EC₅₀ Daphnia magna 24h : 1093 mg/l – Non nocif.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non applicable – contient des matières inorganiques et sous forme d'article solide.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Mobilité

Aucune donnée d'essai sur le produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune - produit sous forme d'article solide.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

N'est pas un polluant marin (Code IMDG).

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Les déchets doivent être conservés dans un récipient séparé. **NE PAS FUMER !**
La destruction ne doit être effectuée que par des experts. Le produit usagé peut être éliminé comme des déchets plastiques/métalliques ordinaires.
NE PAS ESSAYER DE DÉMONTER LE PRODUIT !

Emballage contaminé

Peut brûler rapidement.



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 9 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéros ONU	Voir tableau ci-dessous
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Voir tableau ci-dessous
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Voir tableau ci-dessous
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir phrases P à la section 2.2
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

Classification de transport	Dans une boîte en panneaux de fibres	Dans une boîte en panneaux de fibres
Numéro d'article	341700	341700
- No ONU	0191	0373
- Nom d'expédition	artifices de signalisation à main	artifices de signalisation à main
- Classe de transport	1.4G	1.4S
- Instructions d'emballage	P135	P135
Étiquette	1.4	1.4
Code IMDG de l'OMI		
- Code EMS	F-B, S-X	F-B, S-X
Numéro EX (DOT/USA)	EX2003030174	EX2006030026
Numéro de certificat de l'Office suédois de services de secours	13/438/96	1312-3325-2005
Commentaire	Non classés comme polluants marins	

SECTION 15 INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations / Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun spécifié

15.2. Évaluation de la sécurité chimique



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 10 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée sur ce mélange.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Inventaires - Tous les ingrédients sont listés dans l'inventaire EINECS.

Sources de données utilisées dans cette fiche

Fichiers de données internes

Littérature comme les propriétés dangereuses de Sax de matériaux industriels, le dictionnaire SRC des substances et leurs effets, RTECS

Annexe VI du règlement CLP, Tableaux 3.1 & 3.2 Sources des données principales utilisées

Fiches de données de sécurité du fournisseur

Site Web RTECS, EU ESIS

Version numéro 1
Date de préparation 24.10.14
Remplace la version -
Nature de la révision -

Phrases de risques utilisées dans le document

R2 Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition
R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles
R9 Peut exploser en mélange avec des matières combustibles
R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Mentions de danger utilisées dans le document

H204 Danger d'incendie ou de projection
H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant
H272 Peut aggraver un incendie ; comburant
H302 Nocif en cas d'ingestion



Fiche de Données de Sécurité

Publié par Atp	Service R&D	Date 24 octobre 2014	Page n° 11 (11)
Dénomination du produit Fumigène Ikaros Orange			Édition n° 1

H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Basé sur le règlement européen 1907/2006, tel que modifié par le règlement 453/2010
La fiche de données de sécurité a été définie par Hansson PyroTech AB sur la base des connaissances du produit à la date d'émission.

Par conséquent, les données fournies dans le présent formulaire ne peuvent pas être considérées comme exhaustives.

Il appartient à l'opérateur

- de développer sous sa propre responsabilité les dispositions de sécurité relatives à l'utilisation du produit en tenant compte des données de ce formulaire
- de transmettre à tous les utilisateurs et opérateurs les données de sécurité appropriées et les alertes concernant les risques mentionnés dans la documentation relative à l'utilisation du produit
- de faire preuve de prudence face aux risques potentiels rencontrés lorsque le produit est utilisé pour une utilisation autre que celle pour laquelle il a été conçu